

INNOVATIVE MEDICINE FOR EVERYONE, EVERYWHERE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, **ADOCIA** annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers

LYON, LE [XX janvier 2012] – ADOCIA, société de biotechnologies spécialisée dans la formulation de protéines thérapeutiques pour le traitement du diabète et des plaies chroniques (*ulcère du pied diabétique, ulcère veineux*), annonce l'enregistrement de son document de base par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro [I.12-0XX] en date du [xx janvier 2012].

Sur la base de sa technologie BioChaperone®, ADOCIA développe des médicaments « best-in-class » pour des pathologies de masse

Fondée en 2005, ADOCIA a développé une plateforme technologique, BioChaperone®, qui permet d'améliorer l'efficacité des protéines thérapeutiques ainsi que leur facilité d'utilisation pour les patients. ADOCIA s'est concentrée sur le traitement des plaies chroniques (ulcère du pied diabétique ou veineux) et sur le traitement du diabète par l'insuline, marchés en croissance représentant plusieurs milliards de dollars.

A ce jour, ADOCIA a conduit plusieurs études cliniques sur la cicatrisation des ulcères du pied diabétique et sur le traitement du diabète par l'insuline, études qui ont validé le caractère très innovant de la plateforme technologique BioChaperone®. ADOCIA possède actuellement un portefeuille de 5 produits prometteurs en développement.

Gérard SOULA, Président Directeur Général d'ADOCIA, a accumulé une forte expérience dans le domaine du management de sociétés spécialisées dans la formulation des protéines, notamment avec la création en 1990 de Flamel Technologies, dont il a conduit l'introduction en bourse sur le NASDAQ aux Etats-Unis.

Un modèle pharmaco-économique avant-gardiste

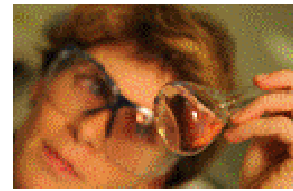
Vieillesse de la population, explosion des dépenses de santé, accès aux soins des populations des pays émergents, concurrence croissante dans l'industrie pharmaceutique, montée en puissance des génériques... Face à l'ensemble de ces problématiques, ADOCIA apporte une réponse crédible et unique à l'ensemble des intervenants du marché de la santé :

- un coût de développement réduit et une commercialisation plus rapide, puisque les produits ADOCIA sont basés sur des protéines thérapeutiques déjà approuvées par les autorités réglementaires ;
- une stratégie adaptée à chaque marché : stratégie « Valeur Ajoutée » dans les pays développés, stratégie « Volume » à prix compétitifs dans les pays émergents, où les contraintes de prix sont déterminantes pour l'accès aux soins. ADOCIA devrait déposer sa première demande d'autorisation de mise sur le marché en Inde en 2014, pour son produit dans la cicatrisation du pied ulcéré du diabétique.

Un accord majeur d'ores et déjà signé avec Eli Lilly

Fin 2011, ADOCIA a signé avec Eli Lilly un accord de licence et de collaboration exclusive et mondiale portant sur le développement et la commercialisation d'un analogue d'insuline à action rapide formulé avec la technologie BioChaperone®. Cet accord prévoit le versement à la Société en janvier 2012 d'un montant non remboursable de 10 millions de dollars. Des versements d'étapes supplémentaires sont également prévus, pouvant atteindre 156 millions de dollars.

Cet accord témoigne de la valeur de la technologie BioChaperone® développée par ADOCIA et de la capacité du management à valoriser cette technologie. Ainsi, ADOCIA montre sa capacité à répliquer le modèle stratégique et économique très innovant que Gérard SOULA avait développé avec succès au sein de Flamel Technologies.



L'enregistrement du document de base constitue la première étape du projet d'introduction en bourse d'ADOCIA sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris qui devrait intervenir courant 2012, en fonction des conditions de marché et après délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

Le document de base d'ADOCIA est disponible sans frais et sur simple demande auprès d'ADOCIA, 115 avenue Lacassagne - 69003 Lyon - FRANCE, ainsi que sur les sites internet d'ADOCIA, www.adocia.com et de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org. ADOCIA attire l'attention des investisseurs sur la section 4 « Facteurs de risques » du document de base.

A PROPOS D'ADOCIA :

Société de biotechnologies fondée en 2005 par Gérard, Olivier et Rémi SOULA (Gérard SOULA est le fondateur de Flamel Technologies), ADOCIA a pour mission la création de médicaments plus performants, dits « best-in-class », pour des pathologies de masse, à partir de la formulation innovante de certaines protéines thérapeutiques déjà approuvées.

A ce jour, ADOCIA a d'ores et déjà conduit deux programmes de développement collaboratifs avec des acteurs majeurs de l'industrie pharmaceutique. De plus, ADOCIA a récemment signé un contrat de licence exclusive et mondiale avec Eli Lilly pour le développement d'une insuline analogue ultra-rapide.

Outre la famille SOULA qui, avec près de 35% du capital, est l'actionnaire de référence d'ADOCIA, ADOCIA compte parmi ses actionnaires certains des plus grands fonds d'investissement spécialisés dans l'innovation : Innobio (CDC Entreprises pour le compte du FSI), IdInvest, BioAm (CDC Entreprises), Amundi, Viveris, Oréo Finance et Sham.

Pour plus d'informations sur ADOCIA, visitez le site www.adocia.com

Gérard SOULA

Président Directeur Général

ADOCIA

Tél. : +33 (0)4 72 610 610

contactinvestisseurs@adocia.com

NewCap.

Communication financière et relations investisseurs

Axelle Vuillermet / Emmanuel Huynh

Tél. : +33(0)1 44 71 94 94

adocia@newcap.fr

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France ou à l'étranger avant la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur un prospectus conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Italie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions d'ADOCIA aux Etats-Unis. Les actions d'ADOCIA ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. ADOCIA n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.

Le présent document contient des informations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de base, à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels ADOCIA est présente.